Exemplaire réservé à l'affichage

IMPR. LYON. 51.43196



22, rue de Brest — LYON
Téléphone : Franklin 82-51

3e année — Nº 65 bis — 30 mai 1951

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 7, place Ampère - LYON

AVERTISSEMENT

VIGNE - Note nº III - Toutes régions

Mildiou :

En raison des fortes pluies des 26 et 27 mai, le traitement contre le Mildiou devra être renouvelé entre le **3** et le **5 juin** inclus partout où le dernier est antérieur au 26 mai. Les vignes traitées le **25** à la suite du bulletin du 24 mai sont également visées par ce traitement.

Vers de la Grappe (départements de la **Loire** et du **Rhône**) :

Des vols importants de papillons de Cochylis (Loire) et d'Eudémis (Rhône) ont été notés vers le 20 dans la région Forez-Roannais et le Beaujolais. Un traitement insecticide (nicotine, ou arséniate, ou D.T.T., ou roténone) sera dirigé contre cet insecte **avant le 4 juin** inclus à condition que la vigne ne soit pas en fleurs. Ce traitement pourra être combiné avec celui dirigé contre le Mildiou, qui, dans ces départements, pourra être exceptionnellement avancé au 2 juin.

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
P. DUMAS.

—— Le Gérant : G. GRISARD ——

125849 — Imp. Réunies de Lyon, 8-61
Dépôt légal nº 1016 ———— 2-1951

P47